

La lettre mensuelle
de la Commission Nationale
Droits des Femmes
du Parti socialiste



La Commission
Nationale
et Patric Jean (au
centre) réalisateur de
« La domination
masculine »

ÉDITORIAL

En cette période estivale, le Secrétariat et la Commission Nationale Droits des Femmes ont souhaité continuer le travail engagé.

L'actualité politique notamment en ce qui concerne les droits des femmes n'offre pas de répit et nos combats ne s'arrêtent pas sous prétexte que certaines familles ont la possibilité de s'offrir des vacances. Voici donc le n° 2 de notre lettre EgalitéE. Vous avez été nombreux-ses à apprécier le 1^{er} numéro, et nous vous en remercions.

4 pages mensuelles ne suffisent pas à rendre compte de toutes les attaques faites à l'égalité femmes hommes. **EgalitéE** se veut un lien entre le Secrétariat National du Parti socialiste aux Droits des Femmes, les militant-e-s socialistes (et donc, féministes) mais au-delà, avec toutes celles et ceux qui pensent, comme nous, que le féminisme est un combat tout simplement humaniste. Notre lettre n'est qu'un reflet partiel du travail mené au sein de notre Parti.

Ainsi, et bien que nous n'abordions pas la question dans ce numéro, il va de soi que les débats actuels sur les lois bioéthiques nous concernent au plus haut point, c'est pourquoi nous sommes partie prenante du groupe de travail socialiste qui a été monté sur ces sujets.

De même, la question de la burqa, pour laquelle une mission d'information a été ouverte à l'Assemblée Nationale mérite que nous soyons force de proposition. En effet, il est hors de question que nous nous laissions enfermer dans un débat communautariste, dans lequel on chercherait à mettre au second plan la seule question pourtant préoccupante : comment permettre aux femmes de s'émanciper au même titre que les

hommes ? Quelles propositions pour une égalité réelle entre les sexes ? Dans ce domaine, nous le vérifions encore avec l'affaire d'Orelsan, bien des progrès restent à faire. Qu'un ministre, qui plus est de la culture, puisse comparer des textes, caricatures dangereuses de sexisme ordinaire à du

Rimbaud est une honte pour notre République. Nous l'avions dit dans un communiqué, il y a déjà plusieurs mois : « La création artistique ne peut tout justifier d'autant que l'on sait qu'une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon ; que les violences et les atteintes aux droits des femmes se multiplient chaque jour. »

<http://presse.parti-socialiste.fr/2009/03/27/non-a-lapologie-de-la-violence/#more-2028>

Le Secrétariat comme la Commission Nationale ont un rôle de veille indispensable sur des sujets comme celui-ci. Cette vigilance, nous ne sommes pas les seuls à la mettre en œuvre, et si nous avons nos propres propositions à élaborer, notre devoir est aussi de partager nos actions avec d'autres. C'est ce que reflète le portrait que nous donnons, chaque mois, d'une personnalité extérieure au PS.

Travail, ouverture et combativité, voilà le sens de notre action. C'est vous qui pouvez lui donner l'écho nécessaire et nous comptons sur vous. Bonne lecture et rendez-vous en août pour le n° 3 !

Zita Gurmaï

*Secrétaire Nationale aux Droits des Femmes
Députée européenne*

Gaëlle Lenfant

Secrétaire Nationale Adjointe aux Droits des Femmes

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : METTRE ENFIN UN TERME À L'INACCEPTABLE

Présidée par Danielle Bousquet, députée socialiste, la mission d'information parlementaire constituée à ce sujet vient de rendre son rapport. Au terme de sept mois de travaux, une centaine de personnes auditionnées et quatre déplacements, la mission a mesuré et étudié toutes les formes de violences faites aux femmes dans leur diversité: au sein du couple, sexuelles, au travail, dans l'espace public. Et elle formule 65 propositions : adoption d'une charte constitutionnelle de la dignité de la personne humaine condamnant les violences de genre, dispositif-cadre global de lutte et de prévention des violences faites aux femmes, formation et éducation, nouveaux dispositifs en matière de violences conjugales, plans de prévention contre les violences au travail, désignation dans chaque TGI d'un magistrat spécialisé dans les violences de genre, etc.

Socialistes, nous serons mobilisés lorsqu'il s'agira de concrétiser ces bonnes intentions, comme nous le sommes déjà sur le terrain et dans les collectivités locales.

Rapport consultable sur le site de l'Assemblée nationale : http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/lutte_violences_femmes.asp

N'EST PAS MITTERRAND NI RIMBAUD QUI VEUT

Une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son "compagnon" ; la gravité et l'étendue des violences faites aux femmes est unanimement reconnue dans une société où le retour en force des inégalités et la dégradation des rapports entre les genres est visible dès l'école ; un président de la République prétend même en faire une cause nationale : dans ces conditions, comment ne pas s'étonner de ne pas l'entendre signifier son désaccord avec les propos de son ministre de la culture qui place des « On verra comment tu sucés quand j'te déboîterai la mâchoire » et « J'vais te mettre en cloque sale pute et t'avorter à l'Opinel » au niveau des écrits de Rimbaud...

Sur la forme, une expression aussi vulgaire ne peut y parvenir. Sur le fond, que dire de plus ? Quelle perception supérieure, quelle marge d'appréciation pourrions-nous avoir ? Aucune, bien sûr et nous ne voyons vraiment pas quelle dimension supérieure Frédéric Mitterrand peut y trouver. Une chose semble certaine : il n'aurait pas cherché à crier au génie si la religion ou la couleur de la peau avaient fait les frais, dans les mêmes termes, de la violence de l'auteur.

Mitterrand, Frédéric, rime alors avec pathétique et sexisme ; la supercherie est si grasse que le manque de culture de certains ne peut même pas justifier le silence dont il le berce.

DU CÔTÉ DES FÉDÉRATIONS

FÉDÉRATION DES YVELINES : LA PARITÉ À LA FÊTE DE LA ROSE (27 JUIN 2009)

À l'initiative du SF Parité et Droits de la femme, la **Fédération des Yvelines** a choisi d'appréhender la parité, non comme un problème sociétal, mais comme un enjeu politique et démocratique.

Ce temps fort de réflexion avec des élus dont la sénatrice Catherine Tasca et Frédéric Bernard, maire de Poissy, des experts dont Réjane Sénac-Slawinski, chercheuse au CNRS, et des militants a été ouvert par une séquence vidéo du collectif *la Barbe* et un propos liminaire :

- quelques chiffres : si les femmes constituent 51,4 % de la population et 53 % des électeurs, on compte 47,6 % d'élues régionales, 20 % de parlementaires et 10,4 % de conseillères générales.
- une mise en perspective historique : les rédacteurs de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (!) de 1789 ont dédoublé la citoyenneté entre « citoyenneté passive » et « citoyenneté active », fixant l'état d'esprit qui prévalut longtemps en France.

Du débat qui suivit, on peut retenir les enseignements suivants :

- La persistante représentation sexuée du monde.
- L'éviction des femmes en raison d'une prétendue « nature » de la femme : elles sont donc illégitimes dans la sphère publique.
- L'absence de différence dans l'exercice du pouvoir entre les femmes et les hommes. Il est parfois difficile d'expliquer à des hommes de laisser leur/la place aux femmes ! L'expérience de la mixité est pourtant extrêmement enrichissante.

Site du PS 78 : <http://www.ps78.net/>

Visionnez la vidéo de la table ronde parité :

<http://www.ps78.net/article-33713336.html>

Consultez le blog de Réjane Sénac-Slawinski :

<http://r.senacslawinski.free.fr/>

Retrouvez toutes les actions du Collectif La Barbe :

<http://www.labarbelabarbe.org/Accueil.html>

ou retrouvez le clip du Collectif La Barbe : colloque sur les institutions de la Vè République - Longuet au Sénat :

<http://www.youtube.com/watch?v=XYAuRcRqCHY>

Commission Nationale Droits des Femmes : un séminaire bien rempli !

Zita Gurmaï et Gaëlle Lenfant l'ont rappelé lors de la Commission Nationale des 3 et 4 juillet derniers : faire entendre notre voix, travailler ensemble, créer des synergies et développer des réseaux qui profitent à toutes et à tous sont les objectifs que se sont fixés le Secrétariat et la Commission Nationale Droits des Femmes.

Faire entendre notre voix, Zita Gurmaï et Gaëlle Lenfant l'ont fait à de nombreuses reprises dans le cadre des élections européennes comme en dehors, en rencontrant les associations et les parlementaires, en saisissant la presse, puis en donnant naissance à la lettre mensuelle **EgalitéE**. A suivre maintenant : les deux temps forts consacrés aux droits des femmes à la Rochelle : **Le féminisme du XXIème siècle** et **Face à la marchandisation des corps**.

Pour être efficace et mieux travailler ensemble au sein de la Commission Nationale, composée des responsables fédéraux chargés des droits des femmes ou de l'égalité femmes hommes, **il a été décidé de mettre en place cinq groupes de travail** et de mettre en commun les travaux effectués dans les différentes fédérations. Ainsi, toutes les fédérations peuvent déjà utiliser une version personnalisée de la plaquette « **Le féminisme pour les socialistes** » élaborée par la fédération de Paris.

Les cinq groupes de travail mis en place lors du séminaire de la Commission Nationale sont

- Education/emploi
- Laïcité et féminisme
- Femmes et ruralité
- Violences faites aux femmes
- Questions éthiques et sociétales

Le groupe de travail « **Education/emploi** » a choisi d'étudier la lutte contre le plafond et les cloisons de verre, le travail précaire, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, le maillage du territoire, la valorisation du travail invisible, l'orientation

professionnelle et la féminisation des métiers ainsi qu'à la littérature pour enfants. Un guide des bonnes pratiques tirées des initiatives et expériences dans les régions qui ont la compétence en formation sera créé. Un bilan des politiques régionales en matière d'égalité professionnelle sera dressé. Il contribuera à la finalisation des projets régionaux pour la prochaine campagne. Il souhaite encore organiser un colloque : « comment modifier les comportements et stéréotypes sexuels ».

Le groupe « **Laïcité et féminisme** » veut revenir sur les principes religieux qui s'attaquent aux droits des femmes, montrer que le combat laïque n'est jamais totalement gagné, pointer la responsabilité du gouvernement, travailler sur le lien entre laïcité et République. Son premier objectif est la réalisation d'un kit militant destiné aux sections pour faciliter l'organisation de débats (note de synthèse, bibliographie, ...)

Le groupe « **Femmes et ruralité** » étudiera l'implication politique des femmes en milieu rural et cherchera à faciliter leur accès aux responsabilités politiques. En parallèle, il s'attaquera aux inégalités territoriales. Les femmes qui vivent en territoire rural sont en effet encore plus exposées aux difficultés sociales du fait de leur isolement. Il fera le point sur la situation et sur les actions menées par nos élus et réfléchira, avec le MJS, à des actions destinées à rompre l'isolement des jeunes.

Le groupe « **Violences faites aux femmes** » veut d'abord caractériser la notion même de violences, sans s'arrêter à l'aspect physique. Il fera un état des lieux juridique et identifiera les bonnes pratiques rencontrées aux niveaux international, national et local. Il veut bien sûr participer activement à la préparation de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, et aux actions de 2010, année qui verra la lutte contre les violences faites aux femmes élevée au rang de grande cause nationale.



Le 4 juillet, la
Commission
Nationale en
plein travail

Le groupe « **Questions éthiques et sociétales** » a choisi de ne pas se limiter aux seules questions de bioéthique et d'élargir la réflexion aux autres sujets sociétaux. Vu le nombre important de questions éthiques (Gestation Pour Autrui, embryons congelés, cellules souches, recherches sur la génétique humaine, etc.) et sociétales (homoparentalité, familles recomposées, monoparentalité, prostitution, marchandisation du corps, image de la femme, etc.), et l'abondance de leur traitement, il assurera une veille médiatique, créera une bibliothèque militante et un kit militant « Agitatrices d'idées », qui permettront d'alimenter les débats dans les fédérations et les sections.

Dans le souci de mise en réseau et de travail en commun cher au Secrétariat et à la Commission Nationale Droits des Femmes, ces groupes de travail sont ouverts aux adhérents. Aussi, pour participer à leurs travaux, il suffit de s'inscrire auprès de :

femmes@parti-socialiste.fr

Zita Gurmaï et Gaëlle Lenfant ont donc réussi à créer une véritable synergie de toutes les forces et expertises présentes au sein de la Commission Nationale Droits des Femmes tout en garantissant une collaboration et un échange authentiques entre le national et les fédérations. Il reste encore beaucoup à faire pour le progrès des droits des femmes, et nous n'amplifierons jamais assez notre travail.

avec Nicole Bernard, responsable du Comité de défense de la gynécologie médicale

*ÉgalitéE : pouvez-vous présenter
votre association et son action ?*

Ghyslaine Richard : Le CDGM a été créé en 1997 par des femmes et des gynécologues refusant la disparition de la formation en 1986 et l'atteinte à l'accès direct au travers du « médecin référent ». Le CDGM, indépendant de tout parti, a sollicité et reçu l'appui de centaines d'élus de tout bord.

Au bout de 6 ans de mobilisation massive des femmes (3 millions de signatures, deux manifestations), le diplôme autonome de Gynécologie Médicale a été créé en février 2003. Malheureusement, avec la limitation à 20 par an du nombre de postes, le nombre de gynécologues diminue fortement ce qui en rend l'accès de plus en plus difficile.

Augmentation du nombre de postes et garantie dans la loi de l'accès direct au gynécologue sans réduction du remboursement par la sécurité sociale sont pour nous indissociables.

*E. : quelle est la réaction de votre
association par rapport à la loi
Bachelot ?*

G. R. : La loi Bachelot instaure pour la première fois l'organisation des « soins de premier recours » (art 36), véritable filière de soins où les généralistes et professionnels de santé non-médecins sont un passage obligé. Sans accès direct des femmes au gynécologue médical, plus besoin de postes de gynécologues !

Des élus de tous les groupes se sont battus pour contrecarrer cette



Nicole
Bernard

organisation par la garantie de l'accès direct. Mme Bachelot y a opposé le respect du « parcours de soins » avec la poursuite de la réduction des remboursements.

Pour justifier la disparition progressive du nombre de gynécologues médicaux, le gouvernement va maintenant utiliser l'article 86 qui « délègue » aux sages-femmes la « possibilité de faire des consultations de suivi gynécologique ». Il est regrettable qu'il ait trouvé des soutiens pour cette délégation.

*E. : quelles sont les menaces
flagrantes et/ou pernicieuses pesant
sur la santé des femmes ces
dernières années ?*

G. R. : Les femmes ont besoin des sages femmes pour le suivi de la grossesse et les accouchements, pas pour remplacer leurs médecins spécialistes, avec tous les risques qu'un diagnostic tardif fait courir pour leur vie.

Nous n'acceptons pas que nous, nos filles, nos petites filles ne bénéficient plus des résultats de la gynécologie médicale (84 % de survie à 5 ans dans le cancer du sein, 6,7 % de femmes ayant subi une hystérectomie contre 40 % aux EU (derniers chiffres publiés en 2007).

Site internet du CGDM :
<http://www.cdgm.org/>

FILM « LA DOMINATION MASCULINE »

Le 25 novembre prochain, pour la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, sortira le documentaire « La domination masculine » du jeune réalisateur belge Patric Jean. Les membres de la Commission Nationale Droits des Femmes ont eu l'occasion de le découvrir en avant-première lors du séminaire du mois de juillet et ont pu échanger avec le réalisateur qui était présent pour la projection.

Le film montre des images familières de la publicité, des jouets « filles » et « garçons », les différences de salaires entre les femmes et les hommes, la violence conjugale : au fur et à mesure, un continuum culturel se dessine. À travers des situations drôles ou terribles, Patric Jean interroge notre société et le spectateur, pour dessiner les contours d'une domination masculine, certes remise en question en partie, mais où certains souhaitent une régression violente.

Ce film constitue un excellent point de départ pour des discussions sur la place des femmes dans la société et les violences faites aux femmes, et montre qu'il y a dans notre société une logique de la domination masculine qui peut conduire jusqu'à la violence.

Grand rendez-vous

Université d'été

Les 28 et 29 août à La Rochelle

Ateliers :

- le féminisme du XXI^è siècle
- Face à la marchandisation

Projection du film :

« La domination masculine »

Crédits :

Andrea Fuchs, Bruno Lapeyre,
Caroline De Haas, Christine
Rimbault, Gaëlle Lenfant, Muriel
Fraquet, Sylvie Durand-Trombetta,
Zita Gurmaï, Secrétariat National
Droits des Femmes

Responsable de la publication :

Gaëlle Lenfant



10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
femmes@parti-socialiste.fr